

Novembre 2013

1 - Actualité nationale et internationale

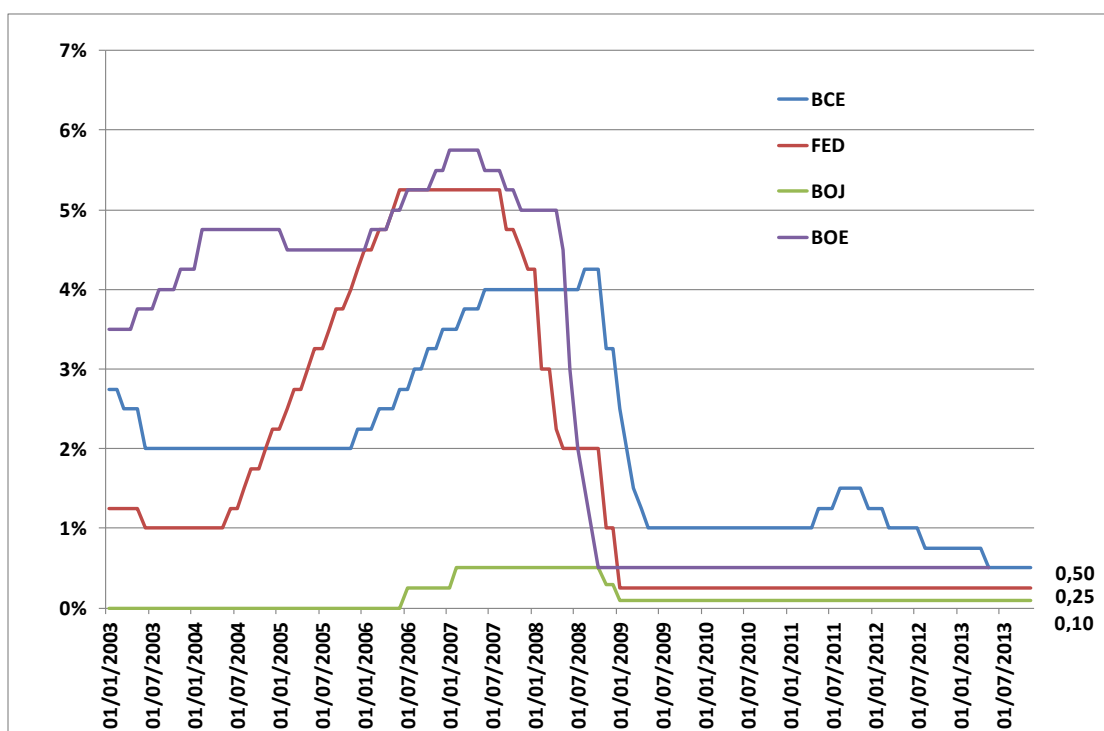
Taux d'intérêt

Baisse des taux directeurs de la BCE

Lors de sa réunion du 7 novembre le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème de 25 points de base, à 0,25 %, et de réduire le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal de 25 points de base, à 0,75 %, le taux d'intérêt de la facilité de dépôt demeurant inchangé, à 0,00 %. Dans sa déclaration introductive M. Draghi a indiqué : « Ces décisions sont conformes aux indications fournies en juillet 2013 sur la trajectoire future des taux directeurs, les tensions sous-jacentes sur les prix dans la zone euro à moyen terme continuant de s'atténuer selon les dernières indications, à partir de taux d'inflation annuels actuellement bas, inférieurs à 1,00 %. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, celles du crédit demeurent atones » (...) « L'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Elle continuera donc également de soutenir la reprise progressive de l'économie reflétée par les indicateurs de confiance jusqu'en octobre. Après la baisse des taux de ce jour, le Conseil des gouverneurs a réexaminé les indications données en juillet sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE et confirmé qu'il continue de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels, voire inférieurs, sur longue période (...). Nous sommes prêts à examiner tous les instruments disponibles et (...) avons décidé aujourd'hui de continuer à effectuer les opérations de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2015 ».

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-07112013-is.pdf

Taux directeur des principales banques centrales



Divers

Avis du Comité consultatif du secteur financier (CCSF)

Suite à la demande qui lui en avait été faite par le ministre de l'Economie et des Finances, le CCSF a adopté à l'unanimité le 5 novembre 2013 un avis relatif à l'intégration de frais de tenue de compte dans l'extrait standard des tarifs bancaires et recommande que cette nouvelle rubrique apparaisse dans les plaquettes dont les tarifs entrent en vigueur à partir du 1^{er} avril 2014 et figure sur les sites internet des banques dès le 2 janvier 2014.

http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/avis_r/avis_frais_tenue_de_compte_05112013.pdf

Chômage

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi au mois de septembre en France métropolitaine

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 3 295 700 à fin septembre 2013. Ce nombre est en hausse de 1,9 % (+60 000), après une baisse de 1,5 % en août (-50 000). Sur un an, la progression du nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 8,1 %.

Avertissement : En raison d'une défaillance dans l'acheminement d'une partie des messages de relance envoyés aux demandeurs d'emploi lors de la campagne d'actualisation du mois d'août, le nombre des sorties des listes pour défaut d'actualisation enregistrées au mois d'août a été inhabituellement élevé. La Dares et Pôle emploi ont publié un communiqué de presse informant de ce dysfonctionnement et présentant une estimation de son impact :

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/CP_Dares-Pole_emploi_du_30_09_2013.pdf

Stabilité du taux de chômage en ZE17

Selon Eurostat, dans la zone euro (ZE17), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières ressort à 12,2 % en septembre, stable par rapport à août. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 11 %, stable également par rapport à août. Dans les deux zones, les taux ont augmenté par rapport à septembre 2012, où ils se situaient respectivement à 11,6 % et 10,6 %. Selon les estimations d'Eurostat, 26,872 millions de personnes étaient au chômage en septembre 2013 dans l'UE28, dont 19,447 millions dans la zone euro. Par rapport à août 2013, le nombre de chômeurs a crû de 61 000 dans l'UE28 et de 60 000 dans la zone euro. Comparé à septembre 2012, le chômage s'est accru de 978 000 personnes dans l'UE28 et de 996 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), Allemagne (5,2 %) et Luxembourg (5,9 %), et les plus élevés en Grèce (27,6 % en juillet 2013) et en Espagne (26,6 %).

Inflation

Baisse continue du taux d'inflation en zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,7 % en octobre 2013, en baisse par rapport au mois de septembre, où il était de 1,1 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'alimentation, les boissons alcoolisées et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en septembre (1,9 % contre 2,6 % en septembre), suivis des services (1,2% contre 1,4% en septembre), des biens industriels hors énergie (0,4 % stable par rapport à septembre) et de l'énergie (-0,7 % contre -0,9 % en septembre).

Asie/Pacifique

Japon : La baisse des salaires inquiète la BoJ

Selon une annonce du gouvernement, en septembre les salaires de base ont reculé de 0,3 % en glissement annuel enregistrant leur seizième baisse mensuelle consécutive. Face à cette situation la BoJ a fait part de son inquiétude. Le redressement des salaires de base est une condition nécessaire pour que la banque centrale atteigne son objectif d'inflation de 2 % d'ici 2015.

Chine : Des indicateurs positifs et des réformes à venir

L'indice PMI des directeurs d'achat du secteur manufacturier publié par HSBC était de 51,4 en octobre contre 51,1 en septembre. Cet indicateur positif s'accompagne de la publication par la Chine d'un excédent commercial qui bien qu'en diminution en octobre à 3,3 % (31,1 milliard de dollars) est légèrement supérieur aux prévisions. Par ailleurs, lors d'un discours prononcé le 21 octobre le Premier ministre chinois Li Keqiang a fixé un objectif de croissance de 7,2 % qui devrait permettre la création de 10 millions d'emplois nécessaires au maintien d'un taux de chômage sous la barre des 4 % dans les zones urbaines. Des mesures, notamment financières, pour un rééquilibrage entre exportations et demande intérieure devraient être annoncées à l'issue du plenum qui a réuni les 200 membres du Comité central du parti communiste en novembre.